

# Bureau syndical

## Compte-rendu de réunion



### Compte-rendu des réunions du Bureau Syndical du 4 février 2020 aux Essarts-le-Roi (le quorum non atteint) et du 10 février à Chevreuse

#### Étaient présents :

Avec voix délibérative :

- M. CHIVOT                                   Auffargis
- Mme DARMON                               Communauté Paris Saclay
- M. FRONTERA                               Saint-Jean-de-Beauregard
- M. PASSET                                   Cernay-la-Ville
- M. VANDEWALLE                           Conseil départemental des Yvelines

#### Ainsi que :

Mme GIOBELLINA (Union des Amis du Parc)

PNR : MMES ALOISI-ROUX, BLANCHARD, DOUBRE, DUMAZEAU, DUFILS, MANOUVRIER, MONTET, THOMAS et MM BONNISSEAU, HARDY et POUZERGUES.

#### Absents excusés :

- Mme BOONE                                Jouars-Pontchartrain
- M. BOURNAT                                Gif-sur-Yvette
- Mme DARCOS                               Conseil départemental de l'Essonne
- M. DE WINTER                             Dampierre-en-Yvelines
- M. POUPART                                Bonnelles

#### Pouvoirs :

- Mme BOONE                                à       M. CHIVOT
- Mme DARCOS                               à       M. FRONTERA
- M. DE WINTER                             à       Mme DARMON
- M. POUPART                                à       M. PASSET
- M. BOURNAT                                à       M. VANDEWALLE

Le quorum n'est pas atteint, les points proposés à l'ordre du jour sont toutefois présentés et débattus par les membres du bureau.

Une nouvelle convocation est envoyée le 5 février 2020 pour un Bureau Syndical portant sur un ordre du jour identique. Cette séance s'est déroulée le 10 février à 8h30 à la Maison du Parc à Chevreuse.

### Avec voix délibérative

- M. VANDEWALLE                                      Conseil départemental des Yvelines
- M. POUPART    Bonnelles

### Ainsi que :

PNR : M. BONNISSEAU.

### Absents excusés :

- Mme DARMON    Communauté Paris Saclay

## **1. Approbation du compte-rendu du Bureau syndical du 12 décembre 2019**

Adopté à l'unanimité

## **2. Validation de l'aide attribuée par la commission Architecture, Urbanisme et Paysage du 20 janvier 2020**

### **Travaux d'aménagement paysager autour du futur Relais d'assistantes Maternelles Commune du Mesnil Saint Denis**

« Travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics » (aide n° 2-3)

La commune sollicite une subvention du Parc naturel pour financer le projet d'aménagement paysager autour du futur Relais d'assistantes Maternelles qui sera aménagé dans un bâtiment des communs du château-mairie. Le coût prévisionnel des travaux pour le poste des plantations est de 40 718 € H.T.

- Montant de l'aide du PNR (60%) : **15 000€** (*plafond de l'aide*)

Demande du Président de la commission que l'on baisse le plafond de ces aides afin de pouvoir soutenir un plus grand nombre de projet.

Le guide des aides a été actualisé.

Aide adoptée

## **3. Validation des aides attribuées par la Commission Biodiversité et Environnement sous réserve des décisions prises lors de la réunion du 3 février 2020** (Annexes 1 et 2)

### **Protection, valorisation et animation du site de biodiversité remarquable du Domaine d'Ors**

Le fond de vallée de la Mérantaise au niveau du Domaine d'Ors à Châteaufort constitue l'un des sites de biodiversité remarquable du territoire, inscrit au Plan de Parc. Dans l'attente de son classement de « réserve naturelle volontaire » en « réserve naturelle régionale », la commune a confirmé son engagement en 2017 par un arrêté permanent créant une zone de protection du domaine d'Ors intitulée « espace protégé du domaine d'Ors », et en a délégué par convention la gestion au PNR.

Pour l'entretien courant, la gestion, la surveillance et l'animation auprès du public, la commune partage et cofinance un équivalent temps plein de « technicienne de gestion des réserves naturelles » avec les communes de Bonnelles et Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, propriétaires et cogestionnaires chacune d'une réserve naturelle régionale classée. La commune de Châteaufort demande donc annuellement au Parc naturel régional une aide financière pour l'accompagner dans ces actions de protection, de valorisation et d'animation de ce « site de biodiversité remarquable », conformément à la charte du Parc.

- Coût l'opération pour 2019 : 16 188 € TTC
- Subvention PNR (70%) : **11 331,60 €**

Lors du dernier comité de gestion de l'« espace protégé du domaine d'Ors », il a été unanimement constaté que la signalétique de la réserve était très défectueuse, ce qui a des répercussions sur l'état du site (cheminements sauvages, destruction de tronçons de chemins par des activités non encadrées, piétinement de milieux sensibles, etc.), et sur la connaissance et la valorisation du site par les visiteurs, par absence d'information. La commune de Châteaufort sollicite donc le Parc naturel régional pour un soutien technique et financier concernant l'implantation d'une signalétique publique constituée de panneaux et barrières pour identifier les accès à la RN, les cheminements autorisés, afficher la réglementation (texte et pictogrammes), les informations sur la RN (type poster existant à actualiser) et installer des dispositifs empêchant l'accès aux deux roues et chevaux venant du GR adjacent.

- Coût l'opération : 15 000 € HT
- Subvention PNR (80%) : **12 000 €**

#### Adopté à l'unanimité

#### **4. Validation des aides attribuées par la Commission Education à l'Environnement du 21 janvier 2020**

##### Collège Saint Simon à Jouars-Pontchartrain

Ce projet consiste notamment en l'installation de bacs jardinés permettant d'enrichir la biodiversité aux abords de l'établissement. Il s'inscrit dans la dynamique engagée au sein du Club nature du collège et concerne des élèves des classes de tous niveaux, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. En lien avec le CHEP (centre de formation horticole) et une maraichère, le projet contribuera également à l'entretien des jardins partagés de la commune et sa réalisation s'inscrira dans la formation des élèves éco-délégués.

La participation financière du Parc contribuera à l'acquisition de matériel de jardinage, de bacs et de jardinières.

Participation financière du Parc : **363,24 €**

##### Ecole maternelle Clos Martin à Auffargis

Ce projet d'école (3 classes) est axé sur la découverte de la biodiversité et consiste en la création d'un espace jardiné dans la cour de l'école. Il sera accompagné par l'association Ville Verte et Solen Boivin (Guide de Parc).

La participation financière du Parc contribuera au financement des interventions de l'association Ville Verte et de Solen Boivin.

Participation financière du Parc (3 classes) : **500 €**

##### Collège Les Goussons à Gif-sur-Yvette

La demande de financement concerne 2 projets différents :

##### *> Projet technologique pour les classes de 5ème*

Ce projet, porté par l'enseignante de technologie, concerne 3 classes de 5<sup>ème</sup>. Il consiste en la réalisation de 3 hôtels à insectes construits principalement avec du matériel recyclé. L'un d'eux sera installé au sein du collège et les 2 autres seront offerts au centre Arc-en-Ciel (centre d'accueil pour adultes handicapés). La réalisation de ce projet participera à la demande de labellisation E3D de l'établissement en 2021.

Participation financière du Parc : **192,22 €**

##### *> Projet porté par le Club nature*

Ce projet concerne les élèves de 4<sup>ème</sup> du Club Nature du collège. Dans le cadre d'un travail démarré avec la LPO, le collège souhaite mettre en place des bacs jardinés dans la cour de l'établissement. Ces

bacs permettront d'obtenir une petite production légumière tout en favorisant la biodiversité qui sera observée et étudiée.

La participation financière du Parc contribuera à l'achat des bacs et jardinières, du matériel de jardinage, des semences et du matériel d'entretien.

Participation financière du Parc : **500 €**

[Adopté à l'unanimité](#)

#### **5. Attribution des aides validées par la Commission Patrimoine du 23 janvier 2020**

**Restauration du bâtiment n°2 des Bergeries du Château de Belleville**, propriété de la ville de Gif-sur-Yvette, situé sur la commune de Gometz-la-ville.

Demandeur : la commune

Montant de l'opération : 120 000 € HT

Taux subvention du Parc : 50%

Montant subvention du Parc : **23 000 € HT** -> montant du plafond de l'aide

[Adopté à l'unanimité](#)

#### **6. Attribution de l'aide validée par la Commission Agriculture du 13 janvier 2020** (Annexe 3)

##### **Projet de plantation de haies sur le plateau de Saclay**

(Convention de partenariat avec Terre & Cité)

L'association Terres & Cité lance un projet d'envergure de restauration et d'implantation de haies sur le territoire du plateau de Saclay. L'objectif est de densifier les trames vertes du secteur et aussi de rendre de nombreux services écosystémiques (effet brise vent, préserver la biodiversité, stockage de carbone, ...) et de diversification des exploitations (bois énergie).

Une étape préalable à la plantation d'arbres est la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire concerné (analyse technique, règlementaire, économique plan de financement, plan de gestion). Deux des exploitations concernées se situent sur le territoire du Parc à Magny les Hameaux.

L'association Terres & Cités a demandé un financement de 10 000 € au Parc pour le financement de ces diagnostics. Après études des budgets disponibles, la commission Agriculture a donné un avis pour l'attribution d'une aide de **2 000 €** pour la réalisation des diagnostics.

[Adopté à l'unanimité](#)

#### **7. Attribution des aides validées par la Commission Développement économique et Energie sous réserve des décisions prises lors de la réunion du 28 janvier 2020**

##### ***Filières courtes artisanat d'art***

##### **Aide individuelle à la participation au salon Métiers d'Art**

- **Guillaume BRETON « De Fil et d'Argent » au Mesnils Saint Denis**  
participation au salon des Métiers d'Art de Troyes du 7 au 10 février 2020

Frais de stand : 412 €

Subvention accordée : **206 €**

- **Salon des Métiers d'Art de l'Aart, Bergerie de Rambouillet les 16 et 17 mai 2020**  
60 Artisans d'art (en 2019, 63 exposants, 2 500 visiteurs et CA global de 55 928 €)

Budget prévisionnel : 12 000 €

Subvention accordée : **2 500 €**

[Adopté à l'unanimité](#)

## **Energie**

### **Conseil en énergie partagé phase 2 (CEP) - Commune de Rochefort-en-Yvelines 2019/2020/2021 (Aide 5.2)**

Montant : 2000€/an

Subvention PNR (50%) = **1000 €/an**

### **Isolation des combles du centre de loisirs Henri Dès – Commune de Magny-les-Hameaux (Aide 5.4)**

Cout des travaux : 18 060€ HT

Subvention PNR (70%) = **12 000 €** (plafond)

### **Conseil en énergie partagé phase 2.3 2019 (CEP) – Commune de Saint-Léger-en-Yvelines (Aide 5.2)**

Montant : 1817,5€ en 2019

Subvention PNR (50%) = **908,75 €**

Adopté à l'unanimité